



## **Procès-Verbal** **Commission Régionale Restreinte** **Foot Scolaire et Universitaire**

---

### **Réunion du 28 septembre 2020**

Président : Dominique DRESCOT

Présents : Jean-Pierre DEFOUR, Président du Département Technique, Roland SEUX, DTR, Sylvain RICHARD, CTR PPF, Didier ROUSSON, CTR PPF, Yohann VALLET, CTR DAP, Rémi LECOUR (en visio), CTR Formation.

Excusés : Jean-François VALLET, Président District Drôme-Ardèche, Alfred PICARIELLO, CTR Formation.

Assiste : Violette DESPRETZ (en visio), référente administrative

### **Organisation de la Commission Foot Scolaire et Universitaire 2020-2021**

Président : Dominique DRESCOT

Référent CTR FSU (1<sup>er</sup> & 2<sup>ème</sup> Degré) : Yohann VALLET

Référent CTR PPF : Section Sportive de Haut Niveau : Sylvain RICHARD

Académie de Clermont Ferrand :

- Référent Elu : Jean-Pierre DEFOUR.
- Référents CTR : Alfred PICCARIELLO / Rémi LECOUR

Académie de Lyon :

- Référent Elu : Dominique DRESCOT
- Référent CTR : Didier ROUSSON

Académie de Grenoble :

- Référent Elu : Jean-François VALLET
  - Référent CTR : Yohann VALLET
-

## **Rôle de la CR FSU et ses objectifs pour la saison 2020-2021 :**

● **Rôle de la CRFSU** : Etre garant du plan d'action Régional auprès de l'E.N / du Recteur / IA IPR EPS.

● **Objectifs généraux** de la LAuRAFoot pour 2020-2021 :

- Faciliter et accompagner nos Districts et nos clubs auprès de nos partenaires (E.N-CRUSEP-UNSS).
- Faciliter les relations avec l'E.N.
- Définir l'éligibilité des S.E.S et S.S.S Garçons, Filles & Futsal.

● **Objectifs de la LAuRAFoot et ses Districts pour 2020-2021 :**

- Faire signer les conventions départementales 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré
- Animer ou dynamiser ou créer les Commissions Départementales FSU
- Modifier les articles de la Convention cadre Mai 2019 sur les articles 3.6 & 3.8 en lien avec le B.O Avril 2020.
- Créer 3 nouvelles conventions S.E.S / S.S.S / CHA incluant le cahier des charges régional.
- **Création d'outils de suivi :**
  - Avoir un outil annuel de suivi des clubs engagés dans le projet Foot à l'école.
  - Avoir un outil annuel de suivi des sections en plus de Foot 2000.
  - Avoir un outil de communication sur le FMS sur notre site internet.

### **DECLINAISON DE LA CONVENTION ACADEMIQUE SUR LES DEPARTEMENTS**

La CFSU adressera un courrier en direction des Commissions Départementales FSU pour définir les modalités de déclinaison de la Convention Académique signée en Mai 2018.

La Ligue souhaite que cette convention Académique (1<sup>er</sup> & 2<sup>ème</sup> Degré) soit déclinée sur nos 12 Départements en Mai 2021. Pour accompagner les districts dans cette démarche, la CR FSU propose de co-animer leur première réunion de travail avec les partenaires (EN-USEP-UNSS).

La CR FSU souhaiterait que les districts lui communiquent une date de première réunion avant le 30.10.2020.

### **1<sup>er</sup> degré : Foot à l'école : Plan d'action 2020-2021 :**

#### **Formation Foot à l'école : Co-Animer une unité d'apprentissage football :**

- Formation Académie de Clermont-Ferrand :
  - 43 : Date à définir au printemps 2021.
  - 03 : Date à définir au printemps 2021.
- Formation Académique Grenoble :
  - 26/07 : 16 & 17 Novembre 2020
  - 26/07 : 28 & 29 Janvier 2021
- Formation Académie Lyon :
  - 01 : Date à définir au Printemps 2021.

## **Rencontres sportives USEP :**

Pour cette saison 2020-21, le CRUSEP et La LAuRAFoot n'organiseront pas de journée Académique.

La CR FSU pour cette saison, préconise des rencontres USEP dans les départements soit, par des rencontres départementales, inter-écoles, inter-classes. Les rencontres USEP doivent s'organiser avec le cahier des charges identifié dans la convention cadre (Ateliers Compétitifs – Rencontres Sportives).

## **2ème degré : Année Collège & Lycée :**

### **Démarches administratives validées par la Commission Régionale FSU pour la création de Sections Sportives sur nos 3 Académies :**

- Courrier Clubs en direction des Districts et la LAuRAFoot.
- Rencontre instances régionales en fonction du type de club et formalisation d'un projet.
- Présentation du projet club FMS aux instances régionales et départementales.
- Rencontre Conseiller Pédagogique Départemental 2<sup>ème</sup> degré.
- Etude des projets lors de la Commission Académique.
- Validation des projets en CRFSU de fin de saison.
- Dépôt Candidature Octobre de la Saison N+1 auprès des établissements et des Inspections académiques.

### **Déclaration Foot 2000 : Sections Sportives Labellisées FFF : Saison 2019-2020**

Suite aux retours des districts de mai 2019, la CRFSU leur a transis un mail avec la liste de sections labellisées pour 2019-2020.

La CR FSU souhaite également alerter les districts sur les sections en dérogation pour cette saison 2020-2021 et leur demande de régulariser la situation pour ces sections.

### **Livraison Dotation FMS : SSS Labélisées FFF 2019-2020.**

Les livraisons (Ballons) ont été envoyées dans les Districts pour ventilation auprès des Clubs et/ou établissements et/ou Districts. Un courrier d'accompagnement a été envoyé en direction des districts.

Pour les Sections engagées dans le Challenge Jean LEROY, les livraisons textiles ont été envoyées avec les sections labélisées FFF.

### **Déclaration Foot 2000 : Sections Sportives Labellisés FFF : Saison 2020-2021**

La Commission Label a fait suivre la démarche administrative auprès des CTD PPF. Cette démarche administrative devra être envoyée aux Sections Sportives Scolaires (Label EN et/ou FFF) et Atelier foot ou CHAF, de chaque département.

Les déclarations doivent être réalisées avant le 15 Janvier 2021.

Pour toutes nouvelles sections, changement de Responsable Pédagogique ou clôture de Section Sportive, les informations doivent être transmises auprès du service informatique de la Ligue pour ouverture d'accès F2000.

## **Plan d'action 2020-2021 :**

### **Réunion Commission Académique FSU : (Elus districts – CT - Représentant EN-UNSS-USEP)**

- 14.01.2020 : Formation Académie de Clermont-Ferrand : 17h30 – 19h00 (Attente de confirmation)
- 12.01.2020 : Formation Académie Grenoble : 17h30-19h00
- 26.01.2020 : Formation Académie Lyon : 17h30 – 19h00

### **FPC – Recyclage des responsables techniques et intervenants des sections sportives scolaires**

- 14.01.2020 : Formation Académie de Clermont-Ferrand : 9h00 – 17h00 (Attente de confirmation)
- 12.01.2020 : Formation Académie de Grenoble : 9h00-17h00
- 26.01.2020 : Formation Académie Lyon : 9h00 – 17h00

## **Concours Foot à l'école et Quinzaine du foot :**

Les productions seront étudiées par les commissions départementales FSU.

Cette commission sera constituée de représentants de l'Education Nationale, de la F.F.F. et des Fédérations Sportives Scolaires (UNSS, UGSEL) lors d'un jury départemental.

Les lauréats de chaque département (2) devront être envoyés à la Commission Académique à Violette DESPRETZ et au CTR en Charge du dossier FMS. Un lauréat sera nommé pour chaque Académie.

La Commission Régionale Foot Scolaire et Universitaire demande à l'ensemble des districts d'organiser les jurys suivants :

### **Foot à l'école**

- 15 au 18 Mars 2021 : Jurys Départementaux retour des productions aux 19 Mars 2020.
  - Date et lieu à définir par votre commission.
- 22 au 26 Mars 2021 : Jurys Académiques.
  - Académie Grenoble : 23.03.2021 en Haute-Savoie.
  - Académie Lyon : 23.03.2020 : Loire.
  - Académie Clermont-Ferrand : Date à définir dans l'Allier.

### **Quinzaine du Foot**

La Commission Régionale est consciente que la date du Jury Académique est avancée pour des raisons de calendrier. Pas de date disponible pendant les dates fixées par le concours national. Les jurys départementaux devront être organisés avant le 19.05.2020.

- 17 au 20 Mai 2021 : Jurys Départementaux retour des productions au 22 Mars 2020.
  - Date et lieu à définir par la CDFSU.
- 25 au 28 Mai 2021 : Jurys Académiques
  - Académie Grenoble : 19.05.2021 en Savoie.
  - Académie Lyon : 19.05.2021 en Rhône.
  - Académie Clermont-Ferrand : Date à définir en Haute-Loire.

## Challenge Marilou DURINGER :

### Equipes engagées :

- **Académie de LYON : Collège CHINTREUIL (01) – FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS** (Collège Claude Bernard) - **ASSE** (Collège Tezenas Du Montcel) **ANDREZIEUX BOUTHEON FC** (Collège Jacques Prévert) – **OL** (Collège Saint Louis – Saint Bruno) – **FC VENISSIEUX** (Collège Elsa Triolet).
- **Académie de GRENOBLE : O VALENCE** (Collège Jean ZAY).
- **Académie de CLERMONT-FERRAND : FF YZEURE ALLIER AUVERGNE** (Collège Anne de Beaujeu).
- Dates des compétitions :
  - 30.09.2020 : Tour par Académie organisation par CTR Académie.
  - 14.10.2020 : Tour Final des 3 Académies de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
  - 13.11.2020 : Retour info DTN.
  - 8 et 9 Décembre 2020 ou 15 et 16 Décembre 2020 : CTR D. ROUSSON
  - 30.03 au 01.04. 2021 : A Clairefontaine - 2 équipes qualifiées pour nos 3 académies au tour national

## Challenge Jean LEROY

### Sections Sportives de 2<sup>nd</sup> cycle participantes : 10

- **Académie de LYON : FBBP01** (lycée Carriat) – **FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS** (lycée Louis Armand) – **DISTRICT DE LYON ET DU RHONE** (lycées ND des Minimes & ICOF).
- **Académie de GRENOBLE : FC ANNECY** (lycée Charles Baudelaire) – **FC CLUSES SCIONZIER** (lycée Charles PONCET) – **O. VALENCE** (LPO Algoud-Laffemas).
- **Académie de CLERMONT-FERRAND : LE PUY FOOT 43 AUVERGNE** (lycée Charles et Adrien DUPUIS) – **FC2A CANTAL AUVERGNE**(lycée Emile DUCLAUX) – **MOULINS YZEURE FOOT 03 AUVERGNE** (lycée Jean MONNET) – **S.C. CUSSET** (lycée Albert LONDRES).

### • Dates des compétitions :

- **1<sup>ère</sup> phase : Poule - 4 matchs formule échiquier**
  - 14/10/2020
  - 11/11/2020
  - 09/12/2020
  - 13/01/2021
- **2<sup>ème</sup> phase : 03/02/21**
- **Phase Finale : du 2 au 4/03/21**

## Futsal

- Championnat de France Futsal Académie de Lyon :
    - 29 au 1<sup>er</sup> Avril : CF Futsal Bourg en Bresse.
    - 30 au 2 Avril : CF Futsal Boën (42).
  - Championnat du Monde Lycée : Fille – Garçon :
    - Coupe du Monde FUTSAL Lyon : du 31 au 7 Juin 2021
- Commission Régionale Restreinte Foot Scolaire et Universitaire du 28.09.2020*

## **UNSS**

- Un avenant à la convention sera envoyé pour la saison 2020-2021 aux Directeurs et Directrices UNSS des 3 académies pour la Saison 2020-2021.

### **SECTIONS D'EXCELLENCE SPORTIVE (S.E.S)**

#### **ENJEUX / FINALITES / OBJECTIFS de la mise en place des S.E.S. :**

- Permettre aux «meilleurs joueurs amateurs» de concilier leur triple Projet (Scolaire, Sportif, Educatif).
- Permettre aux clubs de «haut niveau amateurs» d'avoir la totalité de leurs «meilleurs joueurs» en S.E.S.

#### **► *Egalité des chances pour la réussite du Projet Individuel Scolaire & Sportif* *Cohérence projet Sportif du Club - Plan de Performance Fédéral F.F.F***

#### **Extrait de la Circulaire n°2020 du 10 avril 2020 concernant la mise en place des Sections d'Excellence Sportive :**

*« Répondre aux besoins des élèves ayant les capacités et le souhait d'intégrer les programmes d'accession au haut niveau. Ces moyens doivent permettre un aménagement du temps scolaire, pour garantir l'acquisition des connaissances et compétences des programmes, ainsi que l'atteinte par le jeune sportif du meilleur niveau possible dans son activité de prédilection. »*

Sylvain RICHARD donne des explications sur :

- les structures que l'on souhaite identifier.
- Comment les identifier.

#### **■ DETERMINATION ELIGIBILITE «POTENTIELLE» STRUCTURE S.E.S «Garçons» LAuRAFoot**

##### **Ensemble de critères obligatoires permettant de déterminer les Clubs cibles (\*) :**

- Equipe 1 Séniors évoluant en National, National 2, National 3 ou Régional 1.
- Posséder le Label «Excellence» ou «Elite».
  
- Equipes U14 et U15 évoluant en Régional 1
- Posséder 2 équipes engagées parmi les 4 niveaux de pratiques suivants : U19 Nat, U17 Nat, U18 R1 et U16 R1.

(\*) : Dérogations pendant 2 ans en cas de perte d'un des critères.

+ Dérogations éventuelles sur proposition Commission Régionale FMS LAuRAFoot (maillage territoire) et/ou si S.E.S gérée par instance.

#### **■ DETERMINATION ELIGIBILITE «POTENTIELLE» STRUCTURE S.E.S «Filles» LAuRAFoot**

##### **Ensemble de critères obligatoires permettant de déterminer les Clubs cibles (\*) :**

- Equipe 1 Séniors F évoluant en D1 F ou D2 F.
- Posséder le Label «OR» FFF Ecole de Foot Féminine.
  
- Clubs possédant au minimum 15 licenciées U14 F/U15 F
- Posséder 1 équipe parmi les 2 niveaux de pratique suivant : U19 F National ou U18 R1 F.

(\*) : Dérogations pendant 2 ans en cas de perte d'un des critères.

+ Dérogations éventuelles sur proposition Commission Régionale FMS L'AuRAFoot (maillage territoire) et/ou si S.E.S gérée par instance.

#### ■ DETERMINATION ELIGIBILITE «POTENTIELLE» STRUCTURE S.E.S «Futsal» L'AuRAFoot

##### **Ensemble de critères obligatoires permettant de déterminer les Clubs cibles (\*) :**

- Equipe 1 Séniors évoluant en D1 Futsal ou D2 Futsal.
- Posséder le Label FFF FUTSAL «Elite».
  
- Clubs possédant au minimum 15 licenciés U14/U15 Futsal.
- Clubs possédant au minimum 15 licenciés U16/U17/U18 Futsal.

(\*) : Dérogations pendant 2 ans en cas de perte d'un des critères.

+ Dérogations éventuelles sur proposition Commission Régionale FMS L'AuRAFoot (maillage territoire) et/ou si S.E.S gérée par instance.

### **UNIVERSITE POST BAC :**

La Commission Régionale FSU a été sollicitée par le CUFE de Grenoble en la personne de GIROUD Philippe, directeur du service des publics à besoins spécifiques SPBS de UGA, chargé de mission SHN site Universitaire Grenoble Alpes.

La CR FSU répond favorablement à cette sollicitation et organisera une visioconférence avec l'ensemble des Universités concernées par ce dispositif en Novembre 2020.

Ce projet peut concerner les joueurs engagés dans des études supérieures avec un niveau de pratique de niveau national ou de "bon niveau régional" en équipe de jeunes ou seniors et ayant des normes d'entraînements élevées.

Jean-Pierre DEFOUR

Dominique DRESCOT

Président Département Technique

Président CRFSU